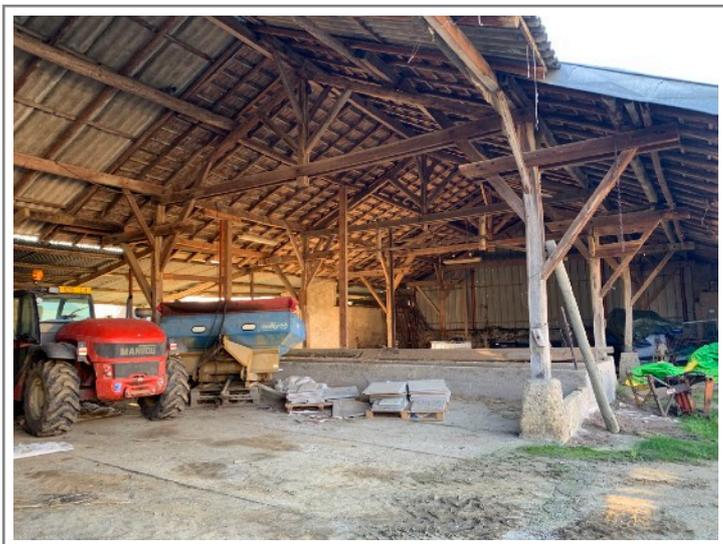


MILLERYINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - DECEMBRE 2023

LE MOT DU MAIRE



La fin de l'automne approche doucement mais sûrement permettant ainsi à l'hiver de prendre ses quartiers. Durant ce trimestre, nous avons eu le plaisir de réunir dans la salle polyvalente nos aînés d'Autreville et de Millery le 12 novembre. Ce repas s'est déroulé en toute amitié et convivialité grâce à la participation active des élus des deux communes, merci à eux.

Ce mois-ci, quelques travaux ont été engagés par le Bassin de Pompey

notamment la réfection de la rue de la Blanche Pierre, ainsi qu'une reprise de trottoirs rue de la Chamblée, ceci afin d'éviter les nuisances causées par les écoulements d'eau et de boue très importants lors de phénomènes climatiques exceptionnels.

En attendant et malgré le contexte incertain lié aux tensions géopolitiques et aux difficultés économiques, espérons que les fêtes de fin d'année seront synonymes de joie et de bonheur. Ces temps difficiles ne doivent pas gâcher votre plaisir de retrouver tous ceux qui vous sont chers. La famille doit rester une valeur refuge en particulier pour préserver les plus jeunes. Aussi, je vous souhaite sincèrement, à toutes et tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et vous donne rendez-vous en 2024.

Bernard BALLAND

22 janvier
Conseil municipal

9 mars
Loto
du Comité des Fêtes

25 mars
Conseil municipal

2

CONSEIL MUNICIPAL
BASSIN DE POMPEY

3

ASSOCIATIONS
INFORMATIONS DIVERSES

4

LE SAVIEZ-VOUS?
PENSE-BETES



2 rue des chènevières
54 670 MILLERY
Tél 03 83 24 96 43
secretariat@millery.fr
www.millery.fr



CONSEIL MUNICIPAL

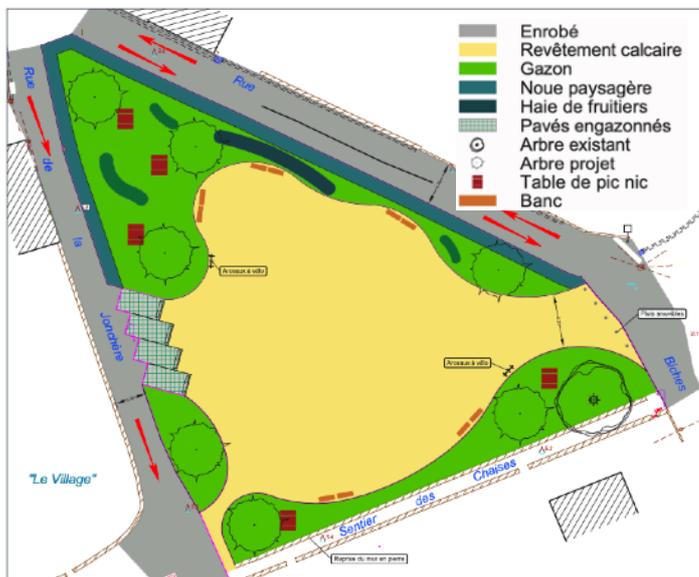
Principales délibérations et décisions

- subvention de 150 € à l'association des mutilés, combattants et victimes de guerre ;
- renouvellement de la convention du périscolaire avec l'AFR et la commune d'Autreville ;
- vente d'un terrain de 44 m² à M. FERREIRA et Mme XARDEL, pour un montant de 3.000 € ;
- location d'un étang au Pâquis à M. JANSSENS pour un montant annuel de 1.000 € ;
- décision de ne pas proposer de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables

Aménagement d'une place de village

L'agence INGAIA vient de faire parvenir les études d'avant-projet destinées à définir les grandes lignes du projet, à valider sa faisabilité et de déterminer le coût prévisionnel. La recherche des financements est désormais la priorité, l'acquisition de la ferme Weyer étant actée. Les travaux ne commenceront que lorsque les financements sollicités auront été notifiés (courant 2024).

Plus d'informations sur <https://www.millery.fr>



Aménagement du parc Maurice Bruno

Vous n'étiez pas très nombreux à répondre à l'invitation à la réunion de la commission pour l'aménagement du parc de la mairie! Qu'à cela ne tienne. Nous prenons cela comme une marque de confiance et cela décuple notre motivation à vous proposer, dans le courant de l'année 2024, un parc qui répondra aux propositions que vous avez formulées lors de la consultation publique : des aires de jeux pour enfants, des équipements de fitness, des aménagements paysagers, un terrain de

pétanque rafraîchi, des tables, des bancs et des transats...

BASSIN DE POMPEY

Réfection de voiries



Après plus d'une décennie sans véritable intervention d'aménagement, la rue de la Blanche Pierre a enfin été retenue par le Bassin de Pompey. Un tapis d'enrobé recouvre désormais la voie, la rendant plus propre à la circulation. D'autre part, suite à la crue du 13 septembre, un trottoir assure désormais l'écoulement des eaux de ruissellement au carrefour de la rue de la Chamblée et de la rue des biches. Pour ce qui concerne les autres travaux en attente, une réunion avec les services communautaires courant janvier devrait lever le voile sur ces sujets. La patience est mère de toutes les vertus!

Crue du 13 septembre



Le ruisseau de Vaux n'a pas été le seul à sortir de son lit lors des dernières intempéries. Le ruisseau en bas

des Pâquis s'est déversé pendant plusieurs semaines dans le pré en contre-bas et a traversé la véloroute. Le Bassin de Pompey vient de faire intervenir la société STPL pour le remettre « dans le droit chemin ». Il convient de rappeler que cet événement, reconnue comme catastrophe naturelle par l'Etat, a mobilisé des ressources humaines et financières conséquentes de la commune, du Bassin de Pompey et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Millery-Autreville. Le SIAMA a notamment sollicité pendant 5 jours une entreprise sous-traitante pour un coût d'intervention d'environ 9.000 €.

ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

L'année 2023 s'est terminée par un moment convivial avec l'invitation des enfants de Millery et d'Autreville à l'occasion de la venue du Père Noël le mercredi 20 décembre. Le lavoir a servi de lieu d'accueil pour une distribution de chocolats et le service de boissons chaudes. L'association en a profité pour remercier tous les bénévoles ayant participé aux différentes manifestations de l'année.

Au programme 2024 : loto (9 mars), spectacle musical (22 juin), marché nocturne (31 août ou 7 septembre), Noël des enfants (décembre).

MPT MJC de Millery

Après une pause en 2023, la 7ème édition de la marche « Tous unis contre le cancer » aura lieu le dimanche 26 mai 2024. Pour rappel, un chèque de 1.200 € avait été remis en 2022 à l'Institut de Cancérologie de Lorraine. L'association envisage également d'initier une activité self-défense pour les femmes et les seniors. Contactez Myriam MARCHAL mptmillery@gmail.com tél. 06 20 78 94 14.

Association rurale des seniors dynamiques (ARSED)

L'association a le plaisir de vous inviter à un documentaire reportage animalier réalisé et commenté par Sébastien BECK le mercredi 10 janvier 2024 à 14h à la salle des fêtes de Lesménils.

Contact : christiane.zablet@orange.fr

INFORMATIONS DIVERSES

Repas des anciens et colis de Noël

Très bonne ambiance au repas des anciens de Millery et d'Autreville, le dimanche 12 novembre dernier. À l'invitation des deux municipalités, près de 80 convives se sont retrouvés à la salle Marcel Canet pour passer l'après-midi autour d'un repas

gastronomique et sur la piste de danse. Quant aux colis de Noël, ils ont été remis par les élus mi-décembre aux personnes qui avaient choisi ce cadeau proposé par la municipalité.



Vous constatez un incident? Signalez-le!

Une panne d'éclairage public? Un trou sur la chaussée? Un dépôt sauvage de déchets? L'application Intramuros vous permet de les signaler et d'accélérer la remise en état du désordre constaté. Agissez en citoyen responsable! Utilisez l'application Intramuros.

Chute d'arbre sur la RD40



Une surprise attendait les automobilistes qui se rendaient à leur travail le mardi 28 novembre vers 6h du matin : un arbre tombé en travers la RD40 à la sortie du village, direction Custines, coupait la circulation. Le temps aux agents de la DIR EST de débiter l'arbre, aidés des élus et des automobilistes présents, la circulation était rétablie après une petite heure.

Célébrations de Noël

Dimanche 24 décembre :

- Pont-à-Mousson St Laurent à 10h30, 18h et 23h
- Custines à 18h30

Lundi 25 décembre :

- Pont-à-Mousson St Laurent à 10h30
- Dieulouard à 11h15

Fermeture de la mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du 26 décembre au 7 janvier inclus.

LE SAVIEZ-VOUS?

Qu'est-ce que la biodiversité ?

Le Petit Robert donne la définition suivante : Variabilité et variété des espèces vivantes présentes dans un milieu. La richesse de la biodiversité en France est très grande. Ainsi, plus de 6000 plantes existent sur notre territoire et une faune riche et variée y est hébergée. Le concept de biodiversité s'est imposé dans les années 80 comme une préoccupation majeure, à cause de la responsabilité de l'Homme dans la dégradation des écosystèmes naturels par ses activités industrielles, économiques ou urbaines, mais aussi par le réchauffement climatique qu'il cause.

Plusieurs causes sont incriminées dans cette dégradation : la destruction des habitats naturels ; le changement climatique ; la surexploitation des ressources naturelles ; l'apparition d'espèces invasives introduites dans des écosystèmes dont elles ne sont pas originaires ; la pollution : pesticides, produits chimiques, déchets plastiques et plus récemment la pollution lumineuse.

Comment lutter à notre échelle ?

Un article récent dans un journal faisait état des actions réalisées par certaines collectivités pour préserver l'environnement :

- Privilégier les clôtures végétales : De plus en plus de villes utilisent la végétalisation urbaine avec la plantation d'arbres, d'arbustes ou de vignes qui permet de diminuer les îlots de chaleur urbaine

causées par le béton. Mais bien vérifier que ces plantations ne font pas partie des espèces exotiques envahissantes qui mettent en danger l'écosystème existant, et il est préférable de privilégier des espèces adaptées au climat et au terrain local.

- ▶ Réduire la tonte des espaces verts : certains endroits peuvent avoir une tonte réduite même si voir une végétation spontanée le long des trottoirs qui permet de mettre en place des micro écosystèmes peut surprendre et déranger dans un premier temps.
- ▶ Augmenter les habitats pour la faune : hôtels à insecte, nichoir à oiseaux, abris à hérisson qui leur permet de trouver leur nourriture, de s'abriter et de se reproduire.
- ▶ Attirer les insectes pollinisateurs par des plantes aromatiques et des plantes sauvages. Ces insectes sont essentiels pour la production de fruits et de légumes et sont fortement atteints par l'agriculture intensive, par l'utilisation de pesticides par l'artificialisation des sols et par les changements climatiques. Les prairies fleuries et le « fauchage tardif » que vous observez le long des routes permettent ainsi de mettre en place des habitats favorables pour ces pollinisateurs tout en étant esthétiques. De même, certains établissements publics ont fait le choix de ne plus tondre leurs espaces verts et de les remplacer par des prairies fleuries.
- ▶ Limiter l'éclairage extérieur nocturne pour réduire les perturbations du comportement des organismes vivants, et leurs conséquences négatives sur la biodiversité.
- ▶ Et bien sûr utiliser des matériaux plus perméables que le bitume pour le sol (cailloux, dalles alvéolaires) qui permettent de drainer plus efficacement les sols.

Dans notre commune, l'aménagement prochain du parc Maurice Bruno se fera en respectant au mieux ces règles.

Directeur de la publication : Bernard BALLAND

PENSE-BETES SECRETARIAT DE MAIRIE Nouveaux horaires depuis janvier 2023 ! Mardi 16h30-18h30 Mercredi 10h-12h Et sur rendez-vous	LES NUMÉROS EN CAS D'URGENCE 24h/24	15 SAMU Intervention d'une équipe médicale lors d'une situation d'urgence ainsi que la redirection vers un organisme de permanence de soins	17 POLICE SECOURS Signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate des forces de l'ordre	TRAVAUX DE JARDINAGE 8h-20h du lundi au vendredi 9h-12h/15h-19h samedi 10h-12h dimanche & jours fériés
	112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN Si vous êtes témoin ou victime d'un accident au sein de l'Union Européenne	18 SAPEURS-POMPIERS Situation d'urgence ou un accident concernant des personnes ou des biens qui entraîne une intervention rapide	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES Situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Accessible par SMS et Fax.	